

 <p>REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE Département des finances et contributions <b>Office du personnel de l'Etat</b></p> <p>Service d'évaluation des fonctions</p>	<b>DEFINITION DE FONCTION-TYPE</b>		
	Date d'établissement 26.2.2003	Date de révision	Date de mise en application 1.1.2001
1. Dénomination de la fonction  <b>Informaticien de développement 3- informaticienne de développement 3</b>		Code fonction 2.02.014	
2. But de la fonction  Concevoir et étudier des applications informatiques, évaluer les coûts, les avantages et les contraintes de chaque solution. Inspirer la stratégie d'utilisation et la mise en place de solutions informatiques. Anticiper et appréhender les évolutions informatiques. Conseiller les utilisateurs dans leur recherche de solutions. Représenter le service dans le cadre des échanges avec les responsables métiers. Conduire la réalisation des projets. Diriger, animer, et coordonner éventuellement une équipe de collaborateurs.			
3. Description de la fonction  La fonction implique notamment de/d' :  <ul style="list-style-type: none"> <li>- concevoir, rechercher et développer des solutions permettant une utilisation rationnelle, sûre et efficace des moyens informatiques;</li> <li>- comprendre, évaluer de nouveaux concepts et suivre leur évolution pour répondre aux besoins des utilisateurs;</li> <li>- évaluer les demandes des utilisateurs en tenant compte de l'existant, de l'organisation et de leurs besoins futurs;</li> <li>- établir les cahiers des charges, les spécifications requises et accompagner les utilisateurs dans leur démarche de recherche de solutions;</li> <li>- évaluer les ressources nécessaires, établir le planning de travail;</li> <li>- assurer le suivi des travaux, informer la hiérarchie des dérives, apporter les mesures correctives;</li> <li>- diriger et gérer les collaborateurs dédiés aux projets, maintenir et gérer les relations avec les utilisateurs et les responsables métiers;</li> <li>- participer à l'élaboration de la méthodologie et des standards, veiller à leur bonne application;</li> <li>- définir les informations à gérer et mettre en place les moyens nécessaires à leur gestion;</li> <li>- définir avec les utilisateurs les besoins en matière de sécurité relative aux données à traiter et mettre en place les mesures adéquates;</li> <li>- mettre en place les jeux de tests pour garantir la bienfacture des programmes et l'intégrité des données, vérifier la performance et la stabilité des systèmes;</li> <li>- élaborer la documentation utilisateur;</li> <li>- exécuter d'autres tâches à la demande de la hiérarchie.</li> </ul>			
4. Exigences de la fonction  Titre universitaire dans le domaine informatique, complétée par une formation en gestion de projet, 3 à 4 années d'expérience professionnelle dans le domaine et la conduite de projets.			

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	M	D	K	A	J	Cl. max. 23
Points	58	17	65	5	69	Total 214